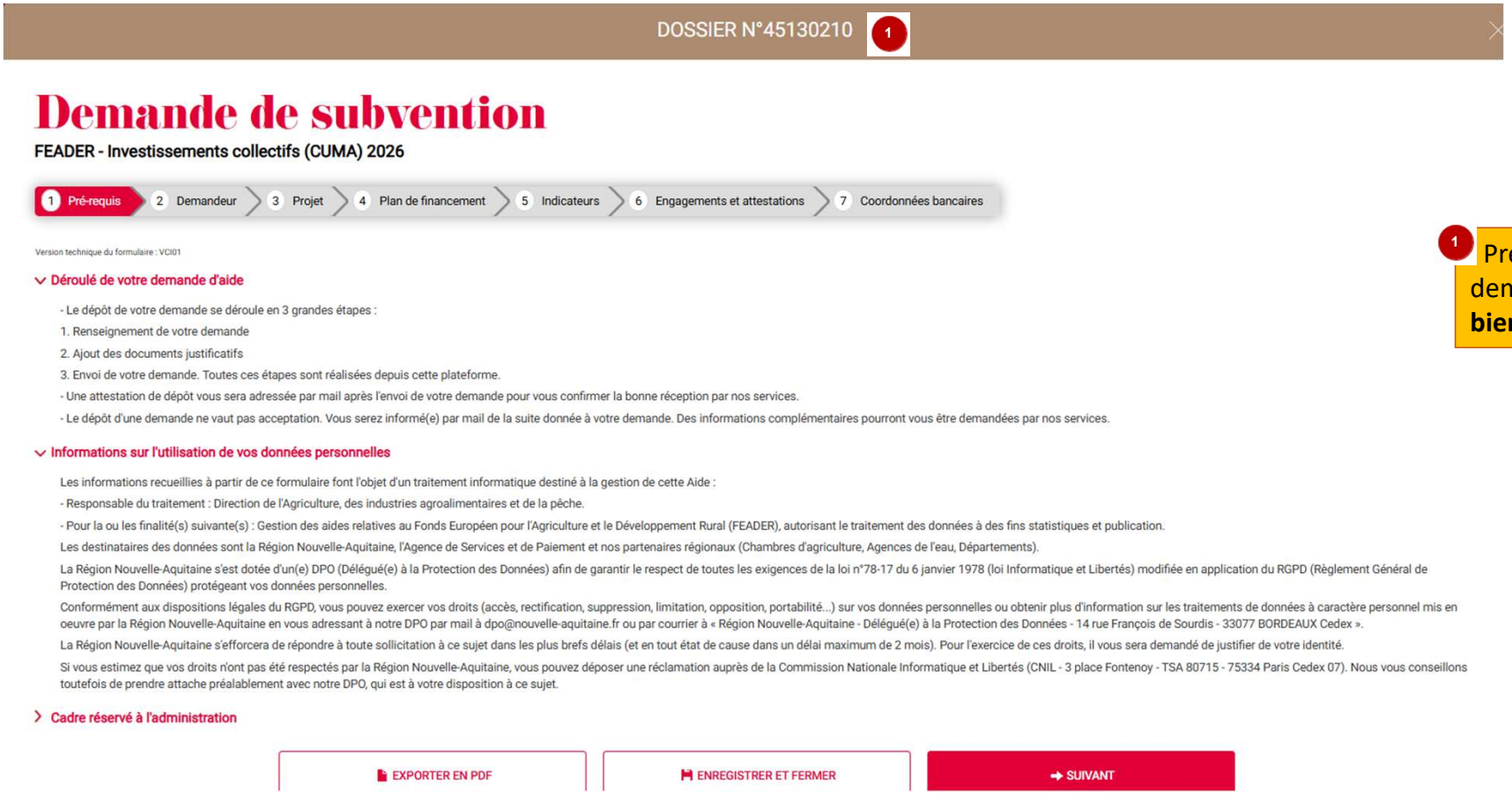
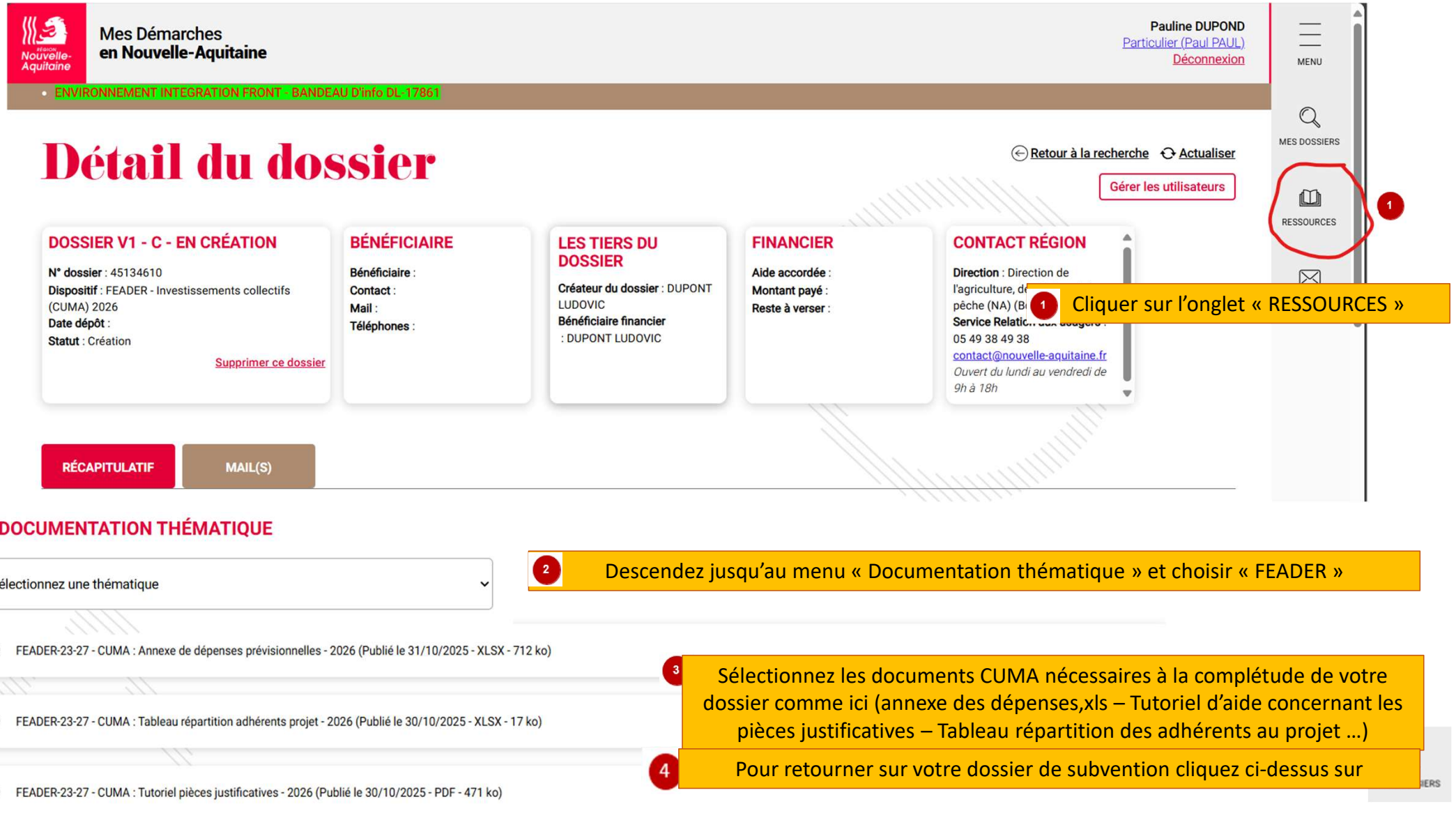
Tutoriel Demande d'aide CUMA sur MDNA , à compter du 23/11/2026- Appel à projets Collectifs 2027

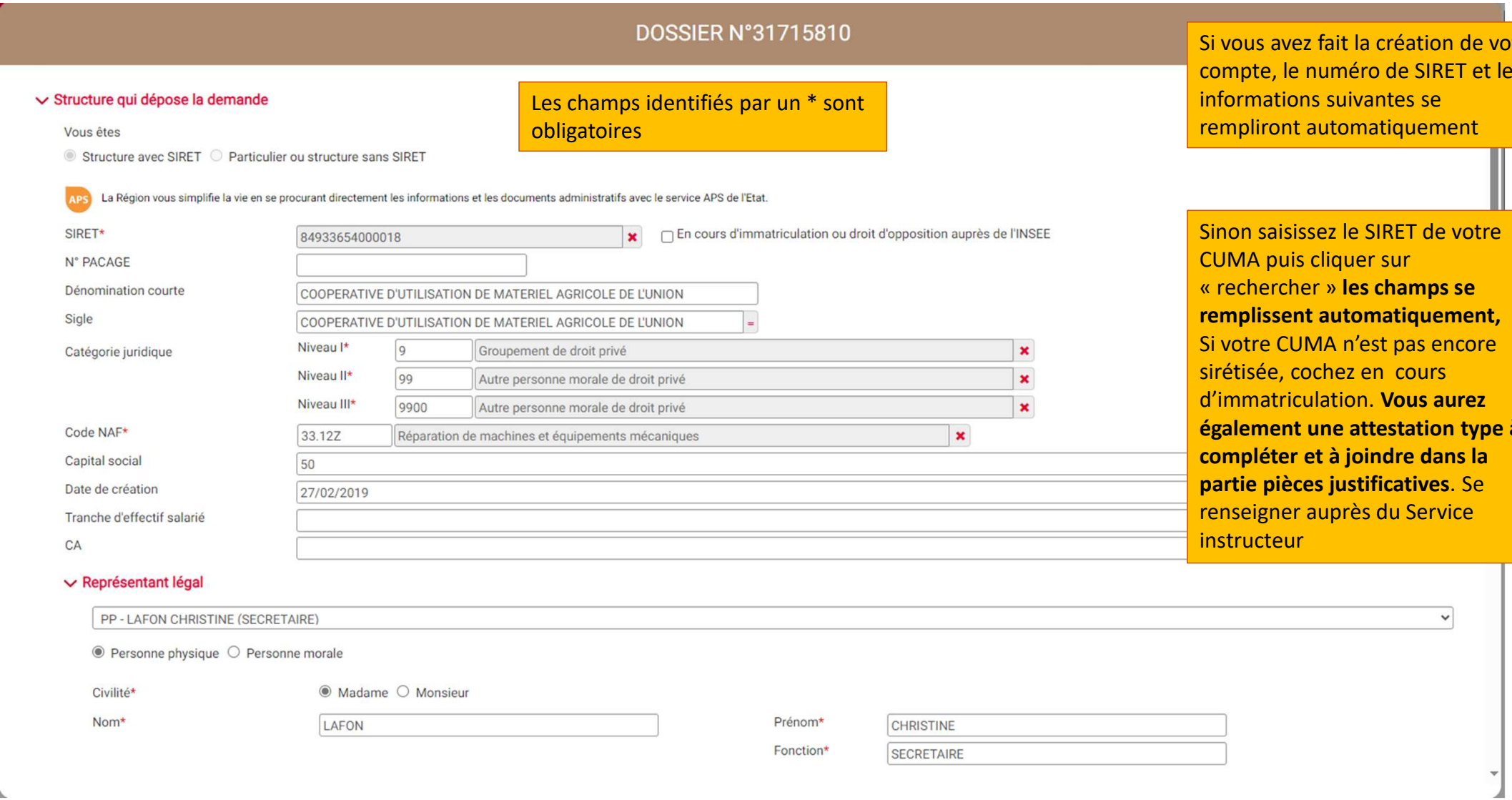
Lors de votre première connexion, si votre compte MDNA n'est pas déjà créé, celle-ci sera nécessaire avant de pouvoir avoir accès à vos dossiers ou à la création d'un nouveau dossier. **Attention, chaque compte correspond à un seul bénéficiaire.**
Pour toutes ces opérations, **vous pouvez contacter le SRU (Service relation aux usagers) au 05 49 38 49 38.**



1 Premier écran de saisie de la demande d'aide : **il est conseillé de bien noter le numéro de dossier**

Vous avez désormais accès à tous les autres documents complémentaires à votre demande de subvention via l'interface explicitée ci-dessous.



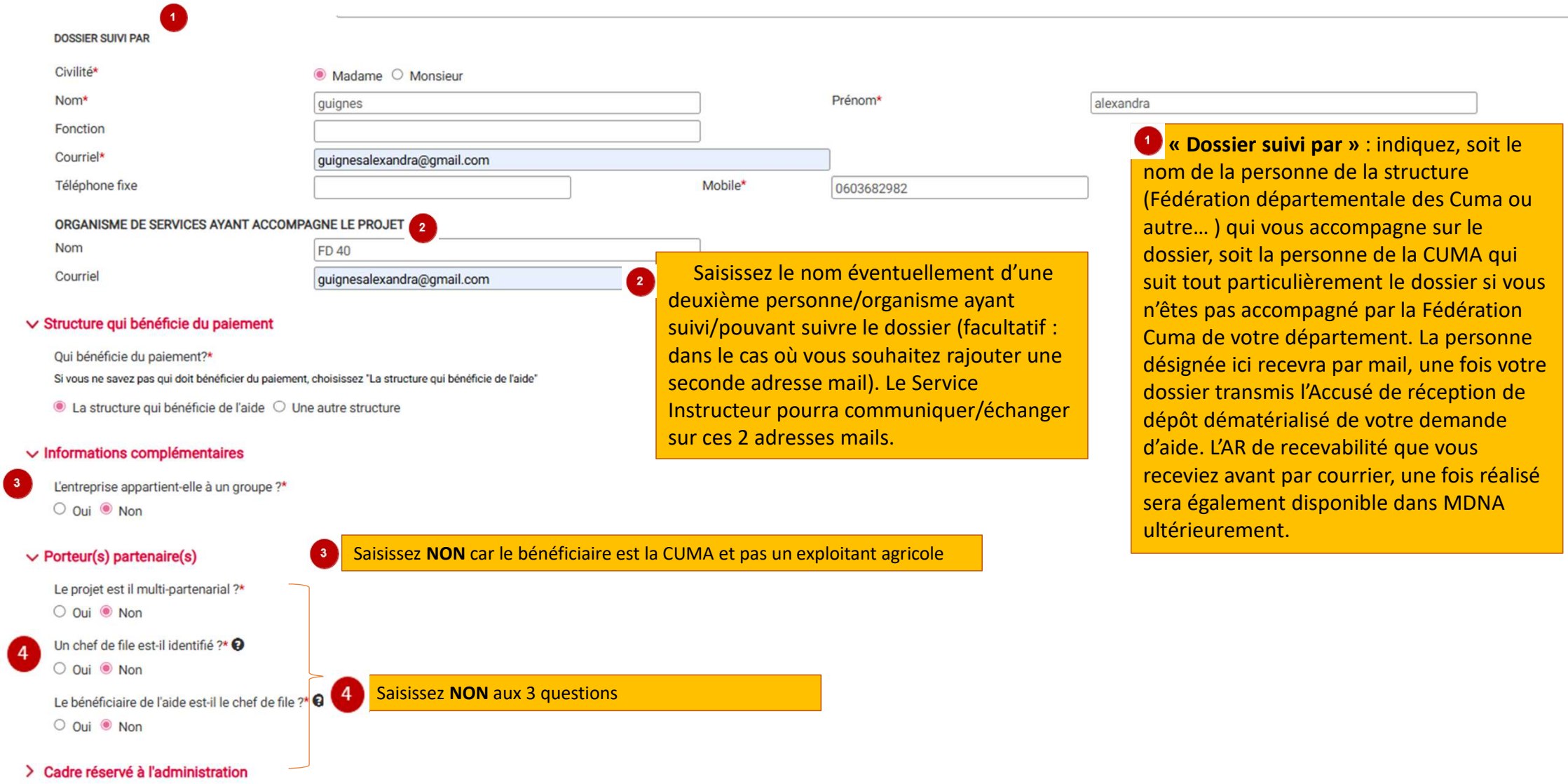


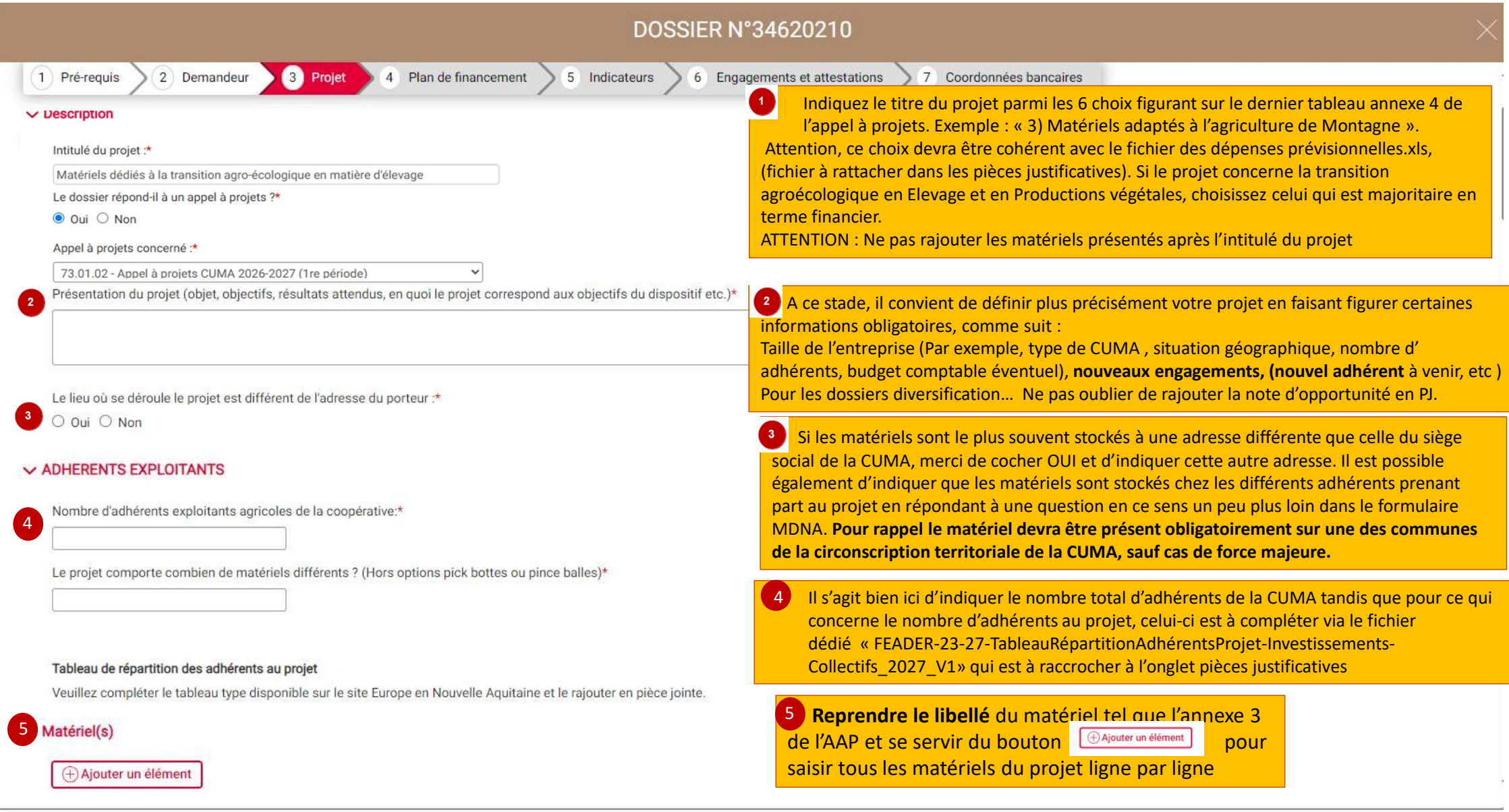
Les champs identifiés par un * sont obligatoires

Si vous avez fait la création de votre compte, le numéro de SIRET et les informations suivantes se rempliront automatiquement

Sinon saisissez le SIRET de votre CUMA puis cliquer sur « rechercher » **les champs se remplissent automatiquement,** Si votre CUMA n'est pas encore sirétisée, cochez en cours d'immatriculation. **Vous aurez également une attestation type à compléter et à joindre dans la partie pièces justificatives**. Se renseigner auprès du Service instructeur

Attention de bien utiliser le SIRET de la CUMA dont l'établissement n'est pas fermé.


1
DOSSIER SUIVI PAR
Civilité*
Madame
Monsieur
Nom*
guignes
Prénom*
alexandra
Fonction
Courriel*
guignesalexandra@gmail.com
Téléphone fixe
Mobile*
0603682982
ORGANISME DE SERVICES AYANT ACCOMPAGNE LE PROJET
2
Nom
FD 40
Courriel
guignesalexandra@gmail.com
2
Saisissez le nom éventuellement d'une deuxième personne/organisme ayant suivi/pouvant suivre le dossier (facultatif : dans le cas où vous souhaitez rajouter une seconde adresse mail). Le Service Instructeur pourra communiquer/échanger sur ces 2 adresses mails.
Structure qui bénéficie du paiement
Qui bénéficie du paiement?*
Si vous ne savez pas qui doit bénéficier du paiement, choisissez "La structure qui bénéficie de l'aide"
La structure qui bénéficie de l'aide
Une autre structure
Informations complémentaires
3
L'entreprise appartient-elle à un groupe ?*
Oui
Non
Porteur(s) partenaire(s)
3
Saisissez NON car le bénéficiaire est la CUMA et pas un exploitant agricole
Le projet est il multi-partenarial ?*
Oui
Non
4
Un chef de file est-il identifié ?*
Oui
Non
Le bénéficiaire de l'aide est-il le chef de file ?*
4
Saisissez NON aux 3 questions
Oui
Non
Cadre réservé à l'administration
1
« Dossier suivi par » : indiquez, soit le nom de la personne de la structure (Fédération départementale des Cuma ou autre…) qui vous accompagne sur le dossier, soit la personne de la CUMA qui suit tout particulièrement le dossier si vous n'êtes pas accompagné par la Fédération Cuma de votre département. La personne désignée ici recevra par mail, une fois votre dossier transmis l'Accusé de réception de dépôt dématérialisé de votre demande d'aide. L'AR de recevabilité que vous receviez avant par courrier, une fois réalisé sera également disponible dans MDNA ultérieurement.



1 Indiquez le titre du projet parmi les 6 choix figurant sur le dernier tableau annexe 4 de l'appel à projets. Exemple : « 3) Matériels adaptés à l'agriculture de Montagne ».
Attention, ce choix devra être cohérent avec le fichier des dépenses prévisionnelles.xls, (fichier à rattacher dans les pièces justificatives). Si le projet concerne la transition agroécologique en Elevage et en Productions végétales, choisissez celui qui est majoritaire en terme financier.
ATTENTION : Ne pas rajouter les matériels présentés après l'intitulé du projet

2 A ce stade, il convient de définir plus précisément votre projet en faisant figurer certaines informations obligatoires, comme suit :
Taille de l'entreprise (Par exemple, type de CUMA , situation géographique, nombre d' adhérents, budget comptable éventuel), **nouveaux engagements, (nouvel adhérent** à venir, etc)
Pour les dossiers diversification… Ne pas oublier de rajouter la note d'opportunité en PJ.

3 Si les matériels sont le plus souvent stockés à une adresse différente que celle du siège social de la CUMA, merci de cocher OUI et d'indiquer cette autre adresse. Il est possible également d'indiquer que les matériels sont stockés chez les différents adhérents prenant part au projet en répondant à une question en ce sens un peu plus loin dans le formulaire MDNA. **Pour rappel le matériel devra être présent obligatoirement sur une des communes de la circonscription territoriale de la CUMA, sauf cas de force majeure.**

4 Il s'agit bien ici d'indiquer le nombre total d'adhérents de la CUMA tandis que pour ce qui concerne le nombre d'adhérents au projet, celui-ci est à compléter via le fichier dédié « FEADER-23-27-TableauRépartitionAdhérentsProjet-Investissements-Collectifs_2027_V1» qui est à raccrocher à l'onglet pièces justificatives

5 **Reprendre le libellé** du matériel tel que l'annexe 3 de l'AAP et se servir du bouton Ajouter un élément pour saisir tous les matériels du projet ligne par ligne

DOSSIER N°54746610

Précisions sur votre projet : Investissements collectifs

J'autorise à ce que les données figurant sur le présent formulaire puissent être communiquées aux destinataires suivants : la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de Services et Paiement et nos partenaires régionaux (Chambres d'agriculture, FRCUMA de la Nouvelle-Aquitaine, Départements).

☑ Oui

Nombre de salarié(s) employé(s) par la CUMA en équivalent temps plein avant projet :*

1 — 1

Nombre de salarié(s) employé(s) par la CUMA en équivalent temps plein après projet :*

1

Attention : l'attestation de régularité MSA sera à fournir obligatoirement dès 0,5 ETP.

2 Matériel stocké sur les exploitations agricoles des participants au projet : *

◉ Oui ○ Non

3 Le siège social du demandeur est-il situé en zone de montagne ?*

○ Oui ◉ Non

4 Précisez dans quelle proportion votre projet inclut un mode de production en agriculture biologique : *

○ Projet 100% adherents au projet bio ◉ Projet Bio majoritaire ○ Sans objet

La production majoritaire est déterminée en fonction de la majorité des parts sociales des adhérents au projet.

5 Indicateurs régionaux

Votre projet inclut-il un atelier certifié AB ou en conversion ; pour les organismes d'accompagnement des agriculteurs, votre projet concerne-t-il majoritairement l

○ Oui ○ Non ◉ Sans objet

Précisez si votre projet contribue à produire ou développer des protéines végétales :*

○ Oui ○ Non ◉ Sans objet

L'exploitation est-elle certifiée Haute Valeur Environnementale (certification de niveau 3) ?*

○ Oui, exploitation certifiée HVE ○ En cours - en projet de certification ○ Non, exploitation non certifiée ◉ Sans objet

L'exploitation bénéficie-t-elle de l'Eco-régime de niveau supérieur ou spécifique à l'agriculture biologique au titre du 1er pilier de la PAC ?*

○ Oui ○ En cours - en projet ○ Non ◉ Sans objet

1 Pour rappel l'attestation Msa est obligatoire dès 0,5 ETP. Les CUMA passant par GE ne sont pas concernées.

2 En relation avec l'adresse du projet demandée précédemment

3 Pour la question suivante concernant l'éventuelle zone montagne, il faut répondre selon le classement ICHN (Indemnité compensatoire de handicaps naturels)

4 En fonction des adhérents **au projet** qui sont concernés par l'agriculture biologique et la bonification éventuelle de 10%

5 Répondre obligatoirement à l'ensemble de ces indicateurs communs à tous les dispositifs PCAE, estimés sur la base de la majorité des parts sociales des adhérents au projet. **Attention une CUMA n'est pas une exploitation agricole mais une Coopérative**

DOSSIER N°31715810

Production majoritaire concernée par votre projet :*

- (●) Bovins viande
- ( ) Bovins lait
- ( ) Veaux de boucherie

Critères de sélection

Cochez les critères de sélection en lien avec le projet. Si vous vous êtes trompé vous devez utiliser la coche « non concerné » pour corriger ou bien cocher votre nouveau choix

Le renouvellement des générations

- ( ) Projet de 4 à 7 adhérents: au moins 1 agriculteur nouvellement installé participant au projet (5 points)
- ( ) Projet de 8 à 11 adhérents: au moins 2 agriculteurs nouvellement installés participant au projet (5 points)
- ( ) Projet de plus de 11 adhérents: au moins 3 agriculteurs nouvellement installés participant au projet (5 points)
- ( ) Projet de 8 à 11 adhérents: 1 agriculteur nouvellement installé participant au projet (3 points)
- ( ) Projet de plus de 11 adhérents: au moins 2 agriculteurs nouvellement installés participant au projet (3 points)
- ( ) Non concerné

La transition agro écologique, l'adaptation au changement climatique, la réduction des émissions des gaz à effet de serre et, les effets positifs de l'Agriculture sur l'environnement et le paysage relatif aux productions végétales et animales et à l'agriculture en zone de montagne

- ( ) 100% exploitations certifiées ou en conversion agri. bio ou certifiées HVE (6 points)
- ( ) Au moins 50% exploitations certifiées ou en conversion agri. bio (6 points)
- ( ) Au moins 70% exploitations certifiées ou en conversion agri. bio ou certifiées en HVE (4 points)
- ( ) Au moins 40% exploitations certifiées ou en conversion agri. bio (4 points)
- ( ) Au moins 50% exploitations membres GIEE (4 points)
- ( ) Mini 50% exploitations ont au moins un membre justifiant formation à l'agroécologie depuis - de 3 ans à la date du dépôt de demande d'aide (4 points)
- ( ) Mini 50% exploitations ont réalisé un bilan carbone de l'exploitation par méthode certifiée niveau 2 (comprenant élaboration plan d'action) (4 points)
- ( ) Non concerné

La réduction de la pénibilité du travail sur les exploitations agricoles et leur compétitivité

- ( ) Présence ou création au moins 1/2 ETP salarié agricole dans CUMA ou facturé par groupement employeur (3 points)
- ( ) Nouvelle CUMA moins de 3 ans à compter de demande d'aide (2 points)
- ( ) Nouv adh CUMA ou Inter CUMA : 4 à 5 adh = 1 nouv adh OU 6 à 8 adh = 2 nouv adh OU 9 à 11 adh = 3 nouv adh OU + de 11 adh = 4 nouv adh (2 points)
- ( ) Non concerné

La diversification des revenus de l'exploitation, réorientation ou la reconversion de production agricole correspondant à une stratégie de filière

- ( ) 100% agri du projet ont contractualisé (contrat de vente ou adhésion) avec une structure commercialisation relatif à l'objectif du projet (4 points)
- ( ) Mini 50% exploitations engagées dans processus d'arrachage au - 3 hectares en vigne pour autres productions agricoles motivant le projet (6 points)

Seuil de sélection : 3 points

Total points sollicité : *

3 (1)

1 Additionnez les points et reportez obligatoirement le total dans cette zone

FRANCE RELANCE

Avez-vous déposé en lien avec le présent projet, une demande d'aide sur un des dispositifs de France Relance ou équivalent identifié en particulier dans le lien internet ci-dessous ? *

○ Oui ◉ Non

https://www.franceagrimer.fr/aides/par-programme/france-2030

Il est rappelé que les CUMA ne doivent pas demander sur cet appel à projets les mêmes investissements si déjà déposés sur un des dispositifs de FranceAgrimer, sauf s'ils ont reçu un courrier de rejet de la part de FranceAgrimer à ce propos entre temps.

Les services de la Région réaliseront des vérifications à chaque étape de la vie du dossier. En cas de doublon identifié (double financement ou susceptible d'avoir un double financement), l'investissement concerné sera automatiquement exclu du dossier de demande PCAE CUMA et ne pourra pas faire l'objet d'une aide FEADER dans le cadre du présent Appel à projets.

Calendrier du projet (2)

2 Il s'agit ici du **calendrier prévisionnel** du projet qui sera ensuite à adapter éventuellement par rapport au calendrier fixé dans la décision juridique d'octroi d'aides publiques si elles vous sont attribuées

Début de la période prévisionnelle du projet (exécution financière, première signature de devis):* ?

01/05/2026

Fin de la période prévisionnelle du projet (exécution financière, date dernier paiement):* ?

31/12/2027

Cadre réservé à l'administration

EXPORTER EN PDF | PRÉCÉDENT | ENREGISTRER ET FERMER | SUIVANT

DOSSIER N°31454410

Demande d'aide

FEADER - Investissements collectifs

Intitulé du projet : 1) Chaine de mécanisation et autres matériels agricoles

1 1 Pré-requis > 2 Demandeur > 3 Projet > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7

Dépenses prévisionnelles

Régime TVA pour les dépenses liées à ce projet :*

Assujetti (H.T.) Non assujetti (T.T.C.)

1 Cochez HT

Les valeurs de ce tableau doivent correspondre aux valeurs de la synthèse présentes dans le fichier Excel que vous avez renseigné.

2 Dépenses prévisionnelles

Dépenses *		
Matériels/équipements		
Tracteur (valeur OCS issue annexe saisie des dépenses) limitation à 50% du projet faite par le service instructeur		
Andaineur soleil (valeur OCS issue annexe saisie des dépenses)		
Presse balles rondes fixe (valeur OCS issue annexe saisie des dépenses)	46 000.00	27.04
Dépenses immatérielles (études, conseil, diagnostics, ...)	0.00	0.00
Travaux	0.00	0.00
Total	170 100.00	100.00

Dépenses présentées par le bénéficiaire

Recuperer Info 70 000.00

Cliquer sur le bouton « récupérer Info »

2 Complétez le tableau ci-après des dépenses prévisionnelles en reprenant les libellés des matériels issus de l'annexe 3 de l'appel à projets (repris dans l'annexe des dépenses prévisionnelles.xls)

L'aide sur le diagnostic RSO n'est pas à inclure dans ce tableau car c'est le service instructeur qui le rajoutera.

Pour bénéficier de l'aide forfaitaire RSO de 195 €, il faut cocher la case (couleur jaune) prévue à cet effet dans l'annexe ; onglet 2 en vérifiant préalablement le droit à la CUMA d'en bénéficier.

La CUMA n'y a droit qu'une fois au cours de la programmation 2023-2027

1 Complétez le Tableau des Ressources (Plan de financement) en distinguant
- Région (pour tous les dossiers),
- FEADER (pour tous les dossiers),
- Département, si concerné (uniquement possible pour le CD 40 et selon leur règlement d'intervention),

sur la base du montant total couts raisonnables. Il n'est pas nécessaire à ce stade de calculer les éventuels plafonds liés à un projet comportant un tracteur ou à un dossier dépassant le plafond annuel des 300 000€, le service instructeur s'en chargera au vu des autres dossiers dont il a connaissance.

Ressources prévisionnelles

À travers le tableau des ressources, le porteur de projet doit déclare … du projet présenté. De même, si le porteur de projet envisage de solliciter d'a… …eur ciblé).

1 Tableau des ressources

Financement *	Nom du financeur		Montant * Présenté (€)	Montant * %
Financements publics				
Région	Nouvelle-Aquitaine		10 206.00	40.00
Fonds Européens	FEADER		15 309.00	60.00
		Sous-total financements publics (hors autofinancement)	25 515.00	15.00
Autofinancement public				
Autofinancement public			0.00	0.00
		Total financements publics	25 515.00	15.00
Financements privés				
		Sous-total financements privés (hors autofinancement)	0.00	0.00
Autofinancement privé				
Autofinancement privé			144 585.00	85
		Total financements privés	144 585.00	85.00
		Total	170 100.00	

2 Vous devez saisir le montant de la subvention attendue pour que le pourcentage se calcule automatiquement. Si votre calcul est bon, le taux d'aide attendu sur le dossier se reporte dans la zone « total financements publics »

DOSSIER N°31715810

4	*Autofinancement privé*			
4.1	Autofinancement privé	0.00	0.00	
	Total financements privés	0.00	100.00	
	Total	0.00		

Montant aide publique attendue

Taux d'aide attendu pour ce projet (en %) :*

1

(•) 20% ( ) 30% ( ) 35% ( ) 40%

Montant aide publique attendue

Recuperer Info 60 000.00

1 Vous devez obligatoirement cocher le taux d'aide attendu puis cliquer sur le bouton « récupérer info » pour permettre au Service Instructeur d'estimer les crédits budgétaires nécessaires en amont de la fin d'instruction de tous les dossiers

Autres dispositions réglementaires

Etes-vous soumis aux obligations de la commande publique ?*

2

( ) Oui ( ) Non

( ) Ne sais pas

2 Saisissez **Non** car pas de Marchés publics et donc de Commande publique pour une CUMA sur ce type de projet

Veuillez télécharger le fichier compressé ci-dessous, le décompresser, compléter les 2 annexes et les ajouter dans les pièces jointes au dossier :

Annexes Formulaire du respect de la commande publique et Êtes-vous soumis aux règles de la commande publique (ZIP)

Actions de communication et d'information prévues dans le cadre de l'opération conformément aux obligations de publicité prévues par la règlementation :*

3

3 Cf Appel à projets « III.Rappel des engagements », du régime de sanctions grâce aux liens internet indiqués. Nous vous proposons par exemple de saisir la phrase suivante : « Publicité Européenne mise en œuvre conformément aux dispositions réglementaires ».

EXPORTER EN PDF | PRÉCÉDENT | ENREGISTRER ET FERMER

Les informations saisies sont automatiquement enregistrées lorsque vous passez à la page suivante.

Vous devez renseigner tous les champs obligatoires, marqués d'un astérisque (*), pour passer à la page suivante.

DOSSIER N°31715810

Demande d'aide

FEADER - Investissements collectifs 2024

Intitulé du projet : exemple

1 Pré-requis > 2 Demandeur > 3 Projet > 4 Plan de financement > 5 Indicateurs > 6 Engagements et attestations > 7 Coordonnées bancaires

Indicateurs de pilotage prévisionnels

Codification	Indicateur	Unité	Type saisie (1)	Valeur prév
FEAD23_M.09	Nombre de bénéficiaires agricoles recevant une aide pour des investissements liés à la protection des ressources naturelles	Nombre	S	
FEAD23_O.20	Nombre d'opérations bénéficiant d'une aide en faveur d'investissements productifs dans les exploitations	Nombre	S	

(1) Type de saisie : S si saisie manuelle, P si calcul automatique suite à la saisie des participants, E si calcul automatique suite à la saisie des entreprises

EXPORTER EN PDF | PRÉCÉDENT | ENREGISTRER ET FERMER | SUIVANT

Les informations saisies sont automatiquement enregistrées lorsque vous passez à la page suivante.

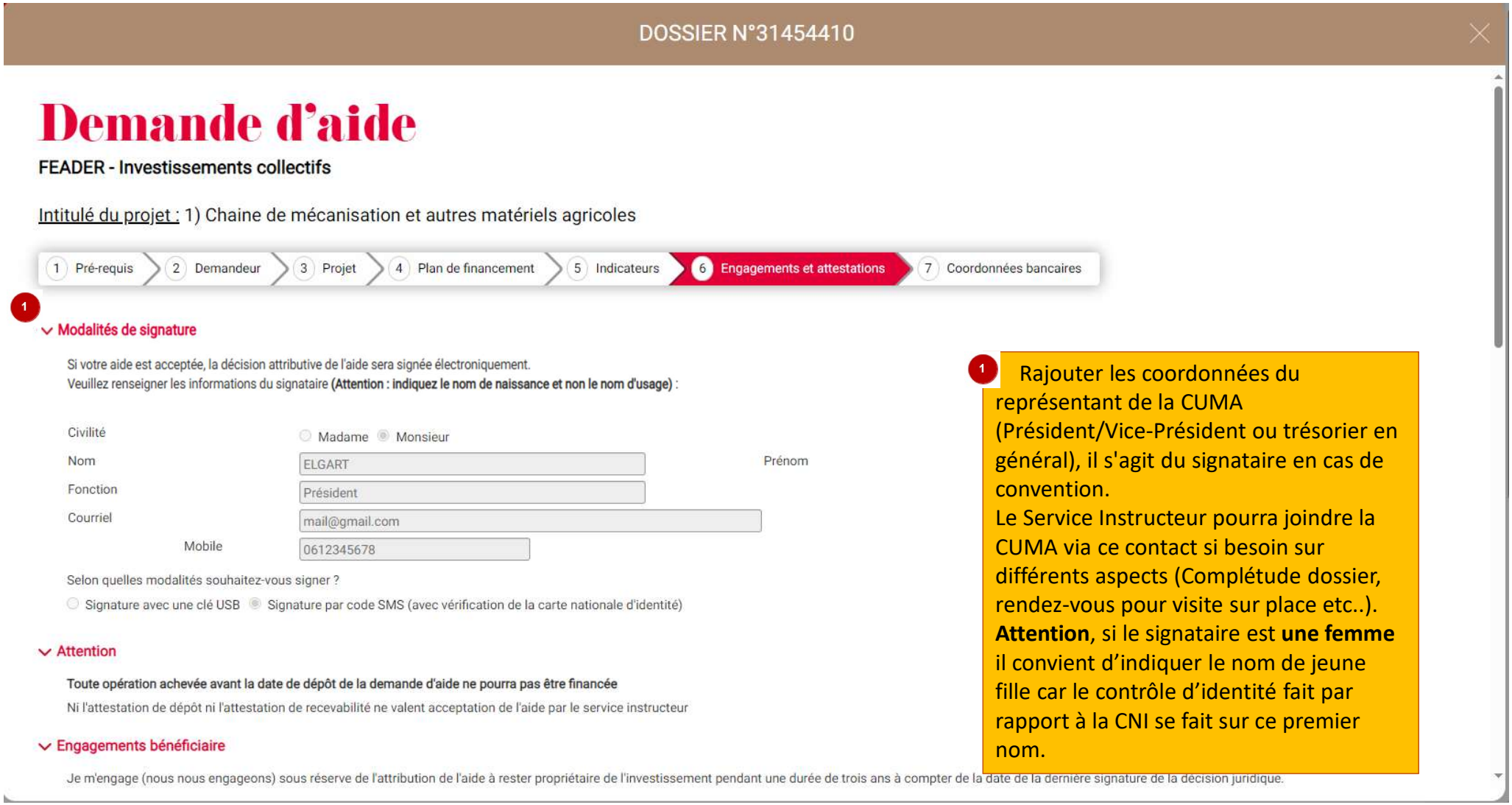
Vous devez renseigner tous les champs obligatoires, marqués d'un astérisque (*), pour passer à la page suivante.
L'icône ? positionnée sur certains champs permet d'afficher une aide contextuelle.

Dans la ligne FEAD23_M.09, indiquer à nouveau le nombre d'adhérents **de la CUMA**, multiplié par 0,74 = résultat à saisir à l'arrondi supérieur.

Exemple : CUMA de 68 adhérents : 68 * 0,74 = 50,32 arrondi à 51 (règle entier supérieur)

Ce calcul n'est à faire qu'une seule fois au cours de la programmation 2023/2027 pour le 1er dossier ayant bénéficié d'une subvention. Si ce calcul a déjà été fait dans un dossier précèdent saisir 0.

Tandis que dans la seconde ligne FEAD23_O.20 **toujours indiquer 1**



1 Rajouter les coordonnées du représentant de la CUMA (Président/Vice-Président ou trésorier en général), il s'agit du signataire en cas de convention.
Le Service Instructeur pourra joindre la CUMA via ce contact si besoin sur différents aspects (Complétude dossier, rendez-vous pour visite sur place etc..).
Attention, si le signataire est **une femme** il convient d'indiquer le nom de jeune fille car le contrôle d'identité fait par rapport à la CNI se fait sur ce premier nom.

Engagements spécifiques

Je m'engage (nous nous engageons) à faire passer au banc d'essai moteur le(s) tracteur(s) faisant l'objet de la présente demande d'aide dans un délai d'1 an à compter de la date d'acquittement de la facture. Pour toute dérogation éventuelle, je solliciterai le Service Instructeur Régional. Je m'engage à ce que le(s) matériel(s) du projet soient situées sur les communes de la circonscription de la CUMA (cf statuts et annexe), sauf cas de force majeure (prévenir le service instructeur).

☑ Oui

Eligibilité temporelle des dépenses : sont éligibles sur cet appel à projets, les opérations débutées à partir de la fin de l'appel à projets précédent, soit le 1er avril 2025, et non matériellement achevées ou totalement mises en oeuvre à la date du dépôt de la demande d'aide. (Le porteur de projet doit pouvoir attester de la réception d'un bon de livraison ou de l'émission d'une facture relevant de l'opération, a posteriori du dépôt de la demande d'aide).
Pour les appels à projets suivants, cette possibilité de prise en compte d'investissements avant le dépôt d'un dossier ne vaut que de la fin d'un appel à projets à l'ouverture du suivant.
En cas de non respect des engagements, vous vous exposez à l'application d'une sanction sur votre projet. Les règles en matière de correction et sanctions encourues par le bénéficiaire d'une aide FEADER sont détaillées à travers le régime de sanction établi par l'autorité de gestion régionale et mis à disposition sur le site Europe en Nouvelle-Aquitaine, à la page : sanction

- Je m'engage à informer le service instructeur de toute modification des éléments transmis dans le cadre de la demande d'aide. À ce titre, je m'engage à mettre à jour mes coordonnées (état civil, dénomination, N° de téléphone, adresse, informations bancaires, ...) sur ce site internet durant toute la validité de l'aide et à transmettre les documents liés à ces modifications.
- Je m'engage à informer le service instructeur de toute modification de projet (matérielle et / ou financière) ou modification intervenant au sein de la structure avant la réalisation de cette modification ou à défaut, dans les meilleurs délais.
- Je m'engage à informer le service instructeur de tout abandon de projet, le cas échéant.
- Je m'engage à permettre et faciliter l'accès à son exploitation / entreprise aux agents compétents chargés des contrôles et audits.
- J'atteste sur l'honneur ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques (nationales et / ou européennes) et privées que celles présentées dans le plan de financement.
- Je m'engage à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce même projet, d'autres financements publics (nationaux ou européens) dès la notification de la convention attributive de l'aide / de l'arrêté attributif de l'aide.
- J'atteste sur l'honneur que le projet n'est pas achevé au moment du dépôt de mon dossier auprès du Service Instructeur.
- J'autorise les services de la Région à procéder aux vérifications nécessaires auprès des divers services de l'Etat quant à l'authenticité de tous les renseignements fournis et à vérifier l'admissibilité de ma demande conformément aux textes en vigueur.
- Je certifie avoir pris connaissance de l'article 313-1 du code pénal qui punit de 5 ans d'emprisonnement et de 375 000 euros toute déclaration frauduleuse, une aide de la Région.
- Je certifie avoir pris connaissance de l'article 441-6 du code pénal qui punit de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait de fournir une u d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.
- Je certifie avoir pris connaissance de l'article 441-7 du code pénal qui puni de 1 an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère et de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.
- Je m'engage à me conformer aux règles en matière de publicité visant à communiquer sur le soutien apporté par l'Europe dans le financement du projet.
- Je m'engage à détenir, à conserver, à fournir tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération demandé par l'autorité compétente, pendant 5 années à compter du paiement final de l'aide.
- Je m'engage à informer le service instructeur de toute procédure collective (sauvegarde judiciaire / redressement judiciaire / liquidation judiciaire) dont je fais l'objet et de transmettre, le cas échéant, les documents justifiant de la procédure.
- J'atteste sur l'honneur que la société ne fait pas l'objet, à la date de la signature de la présente demande d'aide, d'une procédure de récupération d'une aide déclarée illégale ou incompatible par la Commission européenne.

J'atteste avoir lu les conditions ci-dessus et m'engage à les respecter :*

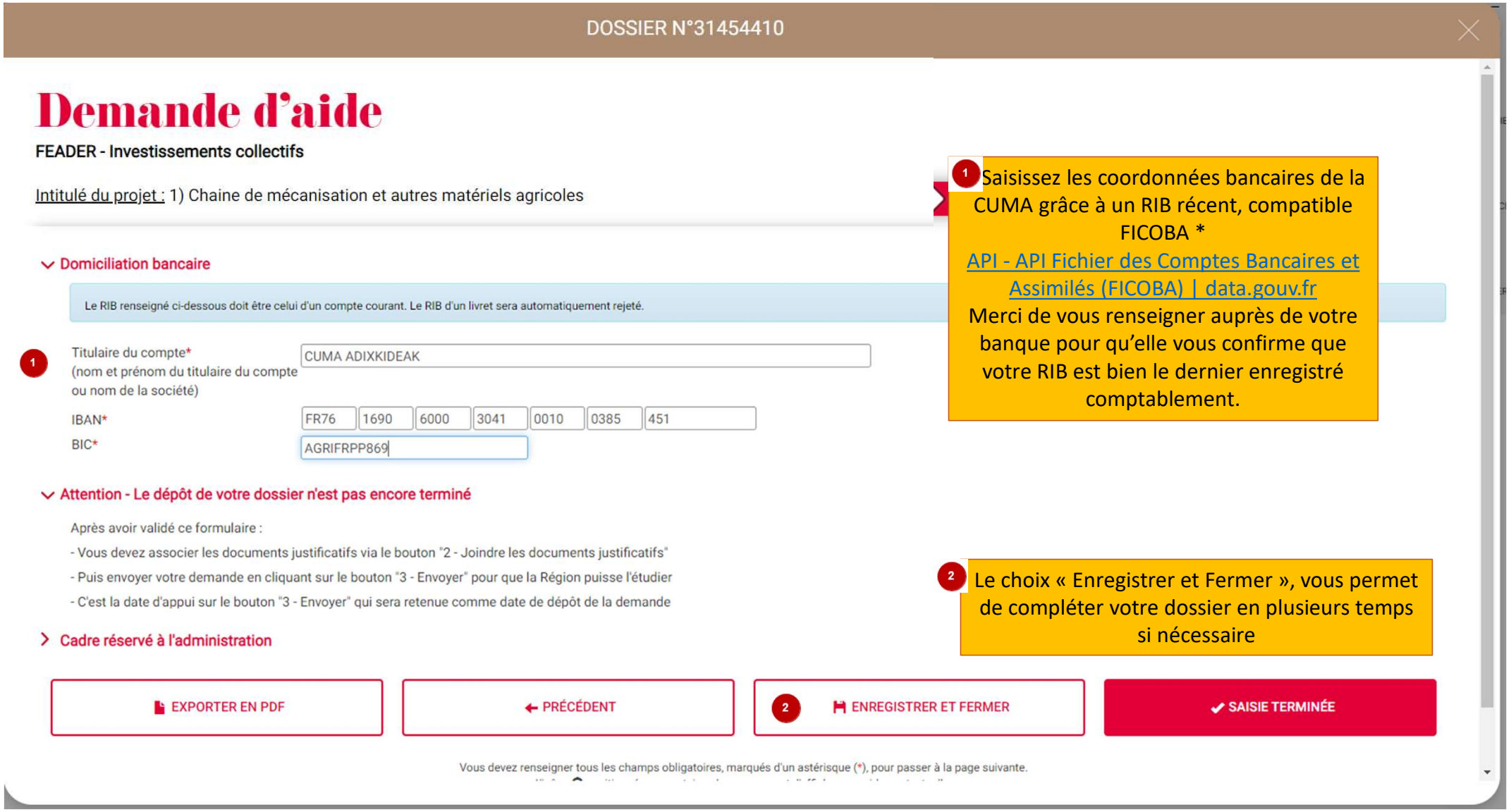
1 ☑ Oui

L'inexactitude de ces déclarations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide.

1 Vous devez obligatoirement accepter les engagements.

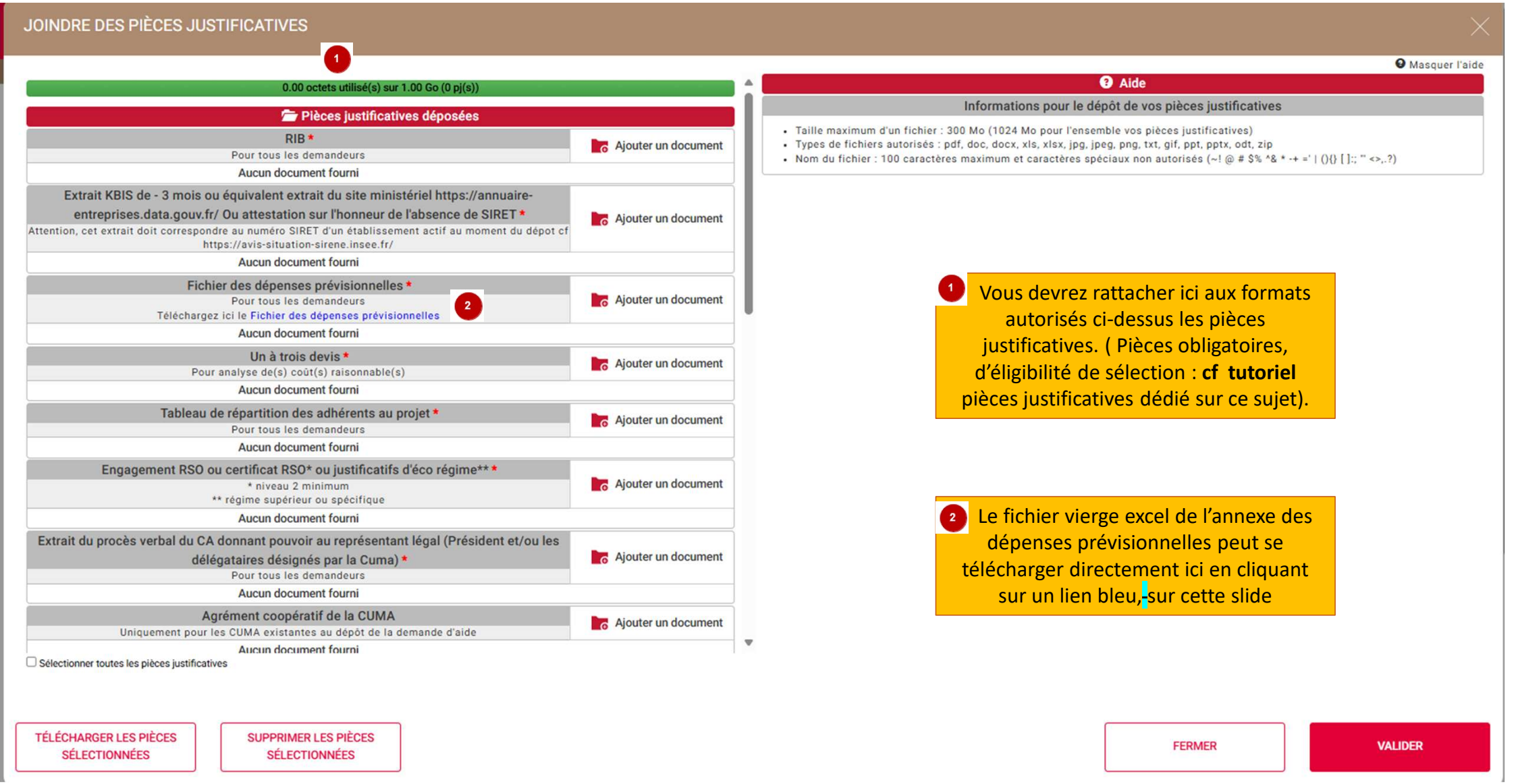
Cadre réservé à l'administration

EXPORTER EN PDF | ← PRÉCÉDENT | → SUIVANT



1 Saisissez les coordonnées bancaires de la CUMA grâce à un RIB récent, compatible FICOBA *
API - API Fichier des Comptes Bancaires et Assimilés (FICOBA) | data.gouv.fr
Merci de vous renseigner auprès de votre banque pour qu'elle vous confirme que votre RIB est bien le dernier enregistré comptablement.

2 Le choix « Enregistrer et Fermer », vous permet de compléter votre dossier en plusieurs temps si nécessaire


JOINDRE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES
1
Masquer l'aide
0.00 octets utilisé(s) sur 1.00 Go (0 pj(s))
Pièces justificatives déposées
RIB *
Pour tous les demandeurs
Ajouter un document
Aucun document fourni
Extrait KBIS de - 3 mois ou équivalent extrait du site ministériel https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/ Ou attestation sur l'honneur de l'absence de SIRET *
Attention, cet extrait doit correspondre au numéro SIRET d'un établissement actif au moment du dépot cf https://avis-situation-sirene.insee.fr/
Ajouter un document
Aucun document fourni
Fichier des dépenses prévisionnelles *
Pour tous les demandeurs
Téléchargez ici le Fichier des dépenses prévisionnelles
2
Ajouter un document
Aucun document fourni
Un à trois devis *
Pour analyse de(s) coût(s) raisonnable(s)
Ajouter un document
Aucun document fourni
Tableau de répartition des adhérents au projet *
Pour tous les demandeurs
Ajouter un document
Aucun document fourni
Engagement RSO ou certificat RSO* ou justificatifs d'éco régime** *
* niveau 2 minimum
** régime supérieur ou spécifique
Ajouter un document
Aucun document fourni
Extrait du procès verbal du CA donnant pouvoir au représentant légal (Président et/ou les délégataires désignés par la Cuma) *
Pour tous les demandeurs
Ajouter un document
Aucun document fourni
Agrément coopératif de la CUMA
Uniquement pour les CUMA existantes au dépôt de la demande d'aide
Ajouter un document
Aucun document fourni
Sélectionner toutes les pièces justificatives
Aide
Informations pour le dépôt de vos pièces justificatives
Taille maximum d'un fichier : 300 Mo (1024 Mo pour l'ensemble vos pièces justificatives)
Types de fichiers autorisés : pdf, doc, docx, xls, xlsx, jpg, jpeg, png, txt, gif, ppt, pptx, odt, zip
Nom du fichier : 100 caractères maximum et caractères spéciaux non autorisés (~! @ # $% ^& * -+ =' | (){} [ ]:; " <>,.?)
1 Vous devrez rattacher ici aux formats autorisés ci-dessus les pièces justificatives. (Pièces obligatoires, d'éligibilité de sélection : cf tutoriel pièces justificatives dédié sur ce sujet).
2 Le fichier vierge excel de l'annexe des dépenses prévisionnelles peut se télécharger directement ici en cliquant sur un lien bleu, sur cette slide
TÉLÉCHARGER LES PIÈCES SÉLECTIONNÉES
SUPPRIMER LES PIÈCES SÉLECTIONNÉES
FERMER
VALIDER


CONFIRMER LE DÉPÔT DE VOTRE DEMANDE
Vous devez avoir renseigné le formulaire et ajouté toutes les pièces justificatives nécessaires pour déposer votre demande.
Confirmez-vous l'envoi de votre demande auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine ?
1
Une fois votre demande envoyée, le Service instructeur pourra en prendre connaissance et s' affecter l'instruction. Le dossier ne sera plus modifiable sauf demande expresse motivée de votre part. Le Service instructeur pourra vous contacter également (de préférence par mail), s'il y a lieu de compléter votre dossier et rajouter/modifier si besoin votre demande. Un délai de réponse vous sera éventuellement précisé dans ce mail
ANNULER
1
ENVOYER LA DEMANDE

1 Ecran d'accueil récapitulatif de votre dossier une fois envoyé. Vous pouvez l'exporter en PDF, revérifier les pièces jointes, accéder aux différents AR dans le menu « mail(s) » ci-dessous ou bien faire une demande de modification de votre dossier, s'il y a lieu.



2 Accès à l'AR de dépôt (automatique) et à l'AR de recevabilité, seulement quand le service instructeur l'aura émis et rattaché à votre dossier.
Accès également plus tard aux informations liées à l'envoi d'autres documents tels que la décision juridique et ses éventuelles modifications (prolongation de délais par exemple)

3 Possibilités via ces 3 icones d'exporter en format pdf votre demande, de consulter les PJ/ formulaire du dossier.